

*COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN
DE GAZ DE FRANCE
REUNION DU 9 JANVIER 2008*

2^{ème} RESOLUTION

Dans la mesure où la direction a attendu 15H30 ce jour pour remettre le document sur les réponses écrites traduit et daté du 7 janvier 2008, et compte tenu de l'attente des travaux des résultats des 2 expertises juridique et financière décidées par le CEE, les membres du CEE demandent la poursuite de la procédure d'information du CEE à une date ultérieure à fixer d'un commun accord entre le président et la secrétaire.

VOTE

POUR 28

CONTRE 0

ABSTENTION 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.